

Trois-Rivières, 30 Septembre 1868.

A M. l'Orateur
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je vous donne par la présente avis que j'ai l'intention de résigner et que de fait je résigne mon siège comme Membre des Communes de la Puissance du Canada pour la Division Electorale de la cité des Trois-Rivières.

Votre tout dévoué,

BOUCHER DE NIVERVILLE.

Témoins :

J. Langlois, de Québec,
Avocat, M. P.

N. Casault, de Québec,
Avocat, M. P.

Québec, 29 Septembre 1868.

L'Hon. J. Cockburn,
Orateur des Communes.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que je résigne mon siège de Député du District Electoral de *St. Maurice* à la Chambre des Communes du Canada.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. L. L. DESAULNIERS.

Signé en présence de

J. O. Beaubien, M. P. } Témoins.
L. Archambeault, M. P. }

Nous, les soussignés, deux des Membres de la Chambre des Communes du Canada, vous donnons par la présente avis sous nos seings et sceaux qu'il est survenu une vacance dans la représentation, à la Chambre des Communes, du District Electoral du comté d'*York*, dans la Province du *Nouveau-Brunswick*, par suite de l'acceptation, de la part de l'Honorable *Charles Fisher*, de la charge de Juge de la Cour Suprême de la Province du *Nouveau-Brunswick*, laquelle est une charge lucrative à la nomination de la Couronne.

En foi de quoi, nos seings et sceaux, ce deuxième jour d'Octobre, A. D., 1868.

S. L. TILLEY, [L. S.]
JOHN A. MACDONALD. [L. S.]

A l'Honorable *James Cockburn*,
Orateur de la Chambre des Communes
du Canada.

MONSIEUR,—Nous, soussignés, l'Honorable *Samuel Leonard Tilley*, Membre de la Chambre des Communes représentant la Cité de *Saint-Jean*, et l'Honorable *John Hamilton Gray*, Membre de la Chambre des Communes représentant les Cité et Comté de *Saint-Jean*, certifions par la présente qu'une vacance a eu lieu à la Chambre des Communes par suite du décès de l'Honorable *John Mercer Johnson*, Membre représentant le Comté de *Northumberland*, dans la Province du *Nouveau-Brunswick*. En foi de quoi, nos seings et sceaux, ce neuvième jour de Novembre, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-huit.

S. L. TILLEY, [L. S.]
J. H. GRAY. [L. S.]

A l'Honorable *James Cockburn*,
Orateur de la Chambre des Communes de
la Puissance du Canada.

Nous, les soussignés, Membres de la Chambre des Communes de la Puissance du Canada, vous informons et notifions sous nos seings et sceaux par la présente qu'une vacance dans la représentation de la Division Centrale du comté de *Wellington* à la dite